

## A RETENIR CETTE SEMAINE : BILAN

<b>Maturité et météorologie:</b> 3ème contrôle _____	p 1
<b>Mildiou et oïdium:</b> bilan de prévendanges _____	p 1-2
<b>Tordeuses :</b> faible pression 2018 _____	p 2
<b>Botrytis :</b> faible pression 2018 _____	p 2
<b>Drosophiles :</b> baisse des populations et absence de dégâts _____	p 3

## MATURITE

Le troisième contrôle de maturité est disponible sur le site du CIVA ([vinsalsace.pro](http://vinsalsace.pro)). L'évolution est de 1 à 1.5% vol du TAP par rapport au précédent contrôle, hormis pour le Riesling avec + 0.7% vol du TAP.

Ces moyennes cachent des disparités liées aux situations de stress hydrique.

Les rares orages très localisés des 17 août et 23 août n'ont pas concerné les secteurs les plus en souffrance.

Les défoliations sont sévères sur sols légers et tout particulièrement dans la poche de Colmar et sur Scherwiller-Châtenois. L'échaudage est marqué sur tous cépages et tous secteurs.

## MILDIOU et OÏDIUM

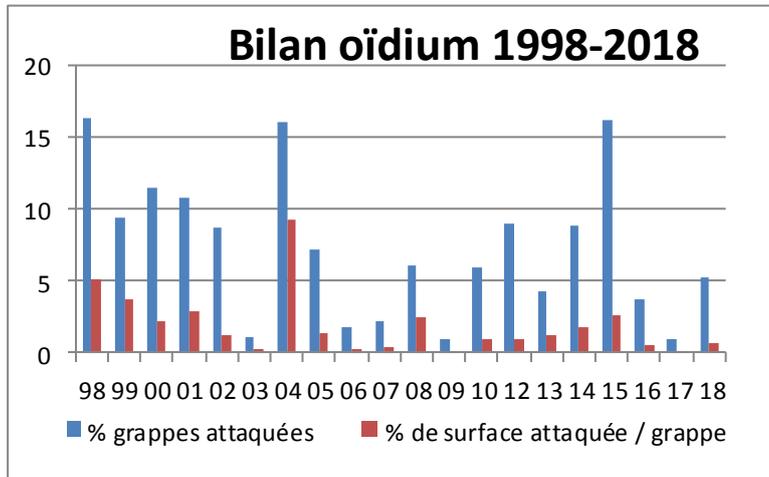
Le bilan sur 100 parcelles aléatoires a été réalisé cette semaine (FREDON et CAA). Il permet de faire l'état des lieux sanitaire à la veille de la vendange depuis 1998.

A ce stade, il n'est plus possible de quantifier le rot brun pour le mildiou. Les dégâts à l'échelle de la région ont été très limités. Seule 9 parcelles sur 100 présentaient du rot brun (toutes dans le 68). La présence de mildiou sur feuille est un peu plus fréquente avec soit la forme mosaïque, soit d'anciennes taches d'huile peu sporulantes. Aucune situation n'entraîne la défoliation précoce du haut du feuillage. Cette situation saine sur le feuillage est évidente.

ment à mettre en lien avec la rareté de la pluie estivale.

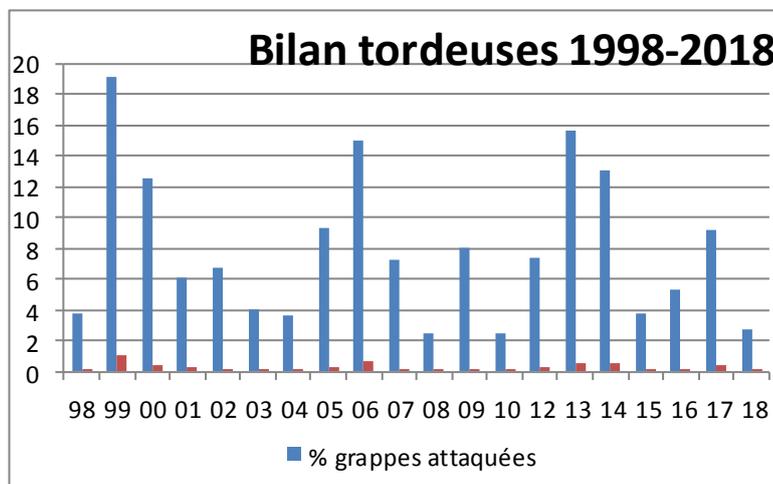
Pour l'oïdium, la situation est elle aussi jugée très saine. Malgré sa présence sur quelques baies, dans les parcelles correctement protégées, il n'y a pas d'éclatement de baies. Les symptômes touchent quelques Auxerrois, Sylvaner ou Pinot blanc. En moyenne 5.3% des grappes affichent un peu de feutrage gris (8.8% dans le 68 et 1.9% en moyenne dans le 67). L'intensité est très faible 0.7%.

Ci-dessous le graphique 1998-2018 avec la fréquence et l'intensité de l'oïdium :



## VERS DE LA GRAPPE

Le bilan 100 parcelles indique une moyenne de 2.75% de grappes attequées pour cette génération avec 0.05 perforation par grappe. Sur ces rares foyers, il y a peu de développement de botrytis (limité à 4-5 baies max). Ci-dessous le graphique 1998-2018. Cette pression 2018 est restée faible au regard de la moyenne 1998-2018 de près de 8% de grappes attequées.

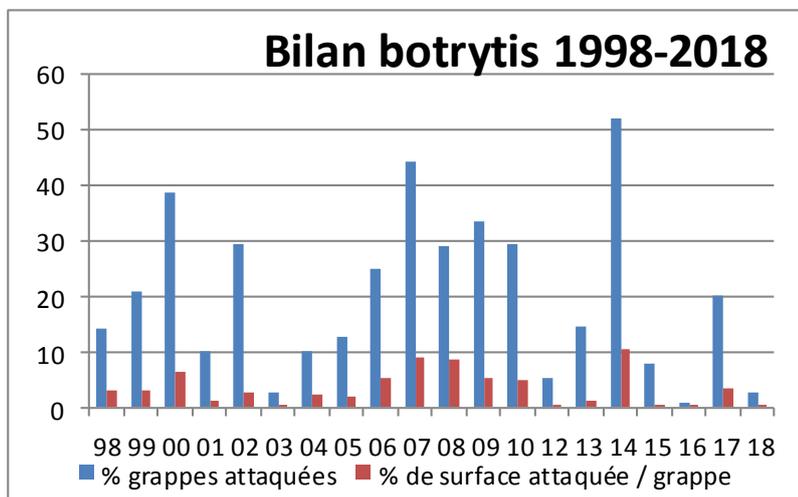


## POURRITURE GRISE ET ACETIQUE

La pourriture grise, tout comme la pourriture acétique sont rarissimes en ce début de vendanges. Ce sont de petits foyers de quelques baies consécutifs à leur compression ou à des piqûres de guêpes et abeilles.

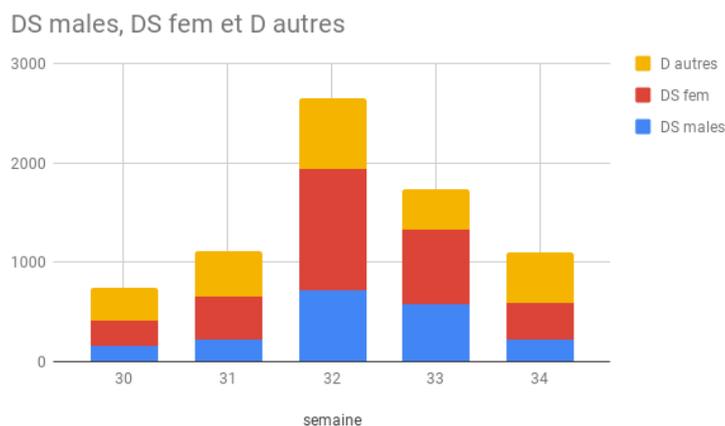
2.7% des grappes présentent des symptômes de pourriture grise et 0.55 % présentes des symptômes de piqure acétique.

Le graphique en page 3, situe l'année avec sa très faible pression de botrytis comparée à une moyenne 1998-2018 de 20%.



## DROSOPHILES

Le réseau « viti » de piégeage a été mis en place en juillet. Ci-dessous l'évolution des captures de drosophiles suzukii males, femelles et des autres drosophiles depuis le premier relevé.



Des captures sont effectives sur l'ensemble du vignoble avec une baisse des populations sur la dernière quinzaine.

Aucun signalement de dégât n'a été remonté à ce jour.

Les vendanges débutent et les conditions chaudes et sèches à nouveau dès lundi, resteront défavorables aux drosophiles.

Lors du bilan aléatoire sur 100 parcelles, aucune drosophile n'a été observée, même sur des baies altérées par des guêpes ou des abeilles. C'est une absence de dégât.

En cas d'éventuelle suspicion de dégât, un prélèvement pourra être fait pour observation directe, recherche de ponte et mise en incubation pour suivre les émergences.



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE  
RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST  
SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES  
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE

AB2F—Ampélys Groupe CAC—Armbruster Vignes—Cave de Beblenheim—Cave de Bes-  
theim—Cave du Roi Dagobert—Cave de Turckheim—Chambre d'agriculture d'Alsace—  
Comptoir Agricole Vitivina—FREDON Alsace—Hauler—IFV—Laboratoire d'œnologie Gres-  
ser—Viti Best—Wolfberger.

**Rédaction** : Chambre d'agriculture d'Alsace et FREDON Alsace.

Relecture assurée par la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

**Crédit photo** : Chambre d'agriculture d'Alsace et FREDON Alsace.

**Animation du réseau Vigne** : Marie-Noëlle LAUER - Chambre d'agriculture d'Alsace . Tél. : 03 88 95 50 62  
- courriel : mn.lauer@alsace.chambagri.fr et Estelle POUVREAU—FREDON Alsace . Tél. : 03 88 82 18 07—  
courriel : estelle.pouvreau@fredon-alsace.fr

**Coordination et renseignements** : Karim BENREDJEM - Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est. Tél :  
03 26 65 18 52 - courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en  
faire la demande par courriel à karim.benredjem@grandest.chambagri.fr**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodi-  
versité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECO-  
PHYTO II.

